



Probleme divers sur achat d'une maison ancienne

Par **bunel**, le **13/01/2012** à **13:18**

Bonjour, nous venons d'acheter une maison ancienne. Avant l'achat nous avons demandé à l'agence si le ramonage de la chaudière et de la cheminée avait été effectué et après que l'agence est venue ça avec l'ancien propriétaire elle nous a répondu que oui. Nous avons pris possession des lieux et nous nous apercevons que non seulement cela n'a pas été fait mais ceux depuis plusieurs années. Par conséquent nous avons une pièce à changer en plus des ramonages. J'en ai fait part à l'agence qui ne veut absolument rien savoir. Que puis-je faire pour me faire rembourser les frais???
En plus lors de nos visites la maison était couverte de vigne vierge et quand nous avons aménagé la vigne en la taillant nous nous sommes aperçus que plusieurs murs étaient fissurés nous devons donc faire faire un crépi avec armature pour colmater et soutenir les murs. Ceci ne nous a pas été dit ni par l'agence (qui à mon avis n'était pas plus au courant que nous) ni par l'ancien propriétaire. que pouvons-nous faire ???
Dans l'attente d'une réponse cordialement